



Déclaration de la Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT - UFICT

Négociation des salaires minima hiérarchiques conventionnels Ingénieurs et Cadres

Cette réunion est une bonne occasion pour revenir sur l'engagement inédit dont les salarié.es ont fait preuve du fait des contraintes si particulières que la pandémie et les 2 périodes de confinement ont imposées. Dans toutes les entreprises de la métallurgie, quelle que soit leur activité ou leur taille, les salariés, toutes catégories sociaux professionnelles comprises, ont dû relever le défi de travailler en mode dégradé et ceci depuis mars dernier.

Chômage partiel avec perte de pouvoir d'achat, éclatement des journées de travail (équipe, nuit, WE, etc..) pénibilité du travail sur site en contraintes sanitaires, isolement des salariés en télétravail à 100% : les organisations du travail ont été impactées, avec des conséquences non négligeables pour les salarié.es.

L'utilisation massive du travail à domicile est, pour beaucoup d'entreprises, la solution à la « poursuite de l'activité en sécurité » : depuis mars, nombre d'ingénieurs et cadres ont donc œuvré à la sauvegarde de leur entreprise, dans des conditions de travail à risque et en utilisant leurs ressources privées et ceci avec une productivité accrue, comme cela est reconnu tant par le gouvernement que par les organisations patronales dans le récent texte ouvert à signature de l'accord national interprofessionnel sur le télétravail.

Quid de la prise en compte des frais professionnels, a fortiori dans un contexte de forte incertitude sur les perspectives industrielles et donc l'emploi, et alors même que tant de ménages ont subi une baisse de leur pouvoir d'achat du fait du chômage partiel ?

Quel peut bien être alors le ressenti de ces ingénieurs et cadres, des grandes entreprises aux « petits » sous-traitants, lorsqu'ils constatent que les rémunérations des grands patrons ne cessent de progresser, que le versement de dividendes aux grands actionnaires se poursuit voire qu'ils anticipent les résultats 2020 et que, cerise sur le gâteau, tant de groupes ou entreprises ont largement profité de l'argent public ? Pour sortir par le haut de la crise, ce ne sont pas les dividendes ni les très hauts salaires qui permettront la relance de l'économie française, mais bien la consommation des ménages et donc le pouvoir d'achat des travailleurs.

Va-t-on revivre la fuite de compétences observée après la crise des subprimes de 2008 ? Comment motiver des salariés à rester, comment attirer des salariés – jeunes diplômés ou non – si les perspectives salariales ainsi qu'en matière d'évolution de carrière ne sont pas à la hauteur, alors qu'ils sont pourtant nécessaires à la relance et à la transformation de la Métallurgie Française ?

La reconnaissance qu'ils attendent via la revalorisation des minima conventionnels de grille ne sera que la juste récompense et une marque de confiance sur le long terme, le gage d'une volonté affirmée du patronat de pérenniser une industrie forte et capable d'évoluer de la meilleure des manières, en y mettant simplement les moyens de ses ambitions et ainsi coller au slogan que vous n'avez de cesse de mettre en avant : la fabrique de l'avenir ?

En conséquence, les revendications UFICT CGT, sur la base des efforts – y compris financiers – consentis par les salariés et les statistiques INSEE sont les suivantes :

- **Prise en compte des diplômes et de l'expérience acquise**
- **Garantie de négociation annuelle**
- **2% d'augmentation des minima**

Montreuil le 30 novembre 2020